



ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ

LES FRANCILIENS ET LA COVID-19

Octobre 2020 • [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

## LE CONFINEMENT, ACCÉLÉRATEUR DU TÉLÉTRAVAIL ?

**60%**

DES FRANCILIENS SONT DES ACTIFS EN EMPLOI

**39%**

DES ACTIFS FRANCILIENS ONT TÉLÉTRAVAILLÉ PENDANT LE CONFINEMENT ; 18 % AVANT

**73%**

DES TÉLÉTRAVAILLEURS À DISTANCE ONT DÉCLARÉ AVOIR PLUS DE TEMPS POUR EUX (AUTANT QUE LES AUTRES ACTIFS N'AYANT PAS TRAVAILLÉ PENDANT LE CONFINEMENT)

**95%**

SOUHAITENT CONTINUER À PRATIQUER LE TÉLÉTRAVAIL AUTANT (36%) OU DAVANTAGE (58%) QU'AVANT LA CRISE SANITAIRE

LA MISE EN PLACE D'UN CONFINEMENT GÉNÉRALISÉ DU 17 MARS AU 11 MAI 2020 A BOULEVERSÉ LES MANIÈRES DE TRAVAILLER ET AGI COMME UN CATALYSEUR D'ÉVOLUTIONS DES MODES D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DÉJÀ EN COURS. LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS QUI LE POUVAIENT SE SONT ADAPTÉS EN RECOURANT MASSIVEMENT AU TÉLÉTRAVAIL. S'AGIT-IL LÀ D'UNE TENDANCE DE FOND OU D'UNE RÉPONSE PASSAGÈRE À L'URGENCE ?

**E**n l'espace de quelques jours, salariés et employeurs ont dû s'adapter pour maintenir leur activité tout en luttant contre la propagation du virus. Le télétravail s'est alors imposé comme étant la « solution » pour les métiers dont la présence sur site n'était pas nécessaire. Cette nouvelle organisation de travail a su démontrer son efficacité et n'a pas été sans conséquences sur les aspirations de la population.

L'enquête menée du 5 au 19 mai 2020 par Médiamétrie auprès de plus de 3 000 individus permet de faire le point sur la façon dont les Franciliens ont vécu cette situation. Un éclairage utile qui met aussi en évidence des volontés de changement de mode de travail par rapport à l'avant-crise, mais qui resteront à confirmer sur le long terme. Des enquêtes récentes semblent en effet montrer un net recul du télétravail en France quelques semaines après le déconfinement.

### SUR SITE OU EN TÉLÉTRAVAIL, DEUX TIERS DES ACTIFS FRANCILIENS ONT CONTINUÉ À TRAVAILLER PENDANT LE CONFINEMENT

Pour la majorité des actifs, la période du confinement s'est traduite par un maintien à temps complet de leur activité. Néanmoins, un tiers des actifs occupés a connu une période de chômage partiel, avec un arrêt d'activité complet dans la moitié des cas. Et si le mot d'ordre des autorités était de « rester chez soi », un quart des actifs occupés ont continué à se rendre sur leur lieu de travail, principalement des professionnels de la santé et du social, des agents de la fonction publique, des artisans et des ouvriers. Pour d'autres, la période a été lourde de conséquences. Sur les 6 % d'interrogés ayant déclaré être au chômage, 30 % affirment l'avoir été du fait du confinement (non-renouvellement de CDD, missions d'intérim...), principalement des employés et des professions intermédiaires d'entreprise, ainsi que des ouvriers.

## ENQUÊTE SUR LES FRANCILIENS ET LA COVID-19

Cette étude repose sur une enquête de L'Institut Paris Region, confiée à Médiamétrie, qui a interrogé un échantillon de 3 028 individus âgés de 18 à 75 ans, représentatif de la population d'Île-de-France par département. Le terrain d'enquête en ligne a débuté le 5 mai, pendant la période de confinement, et s'est terminé le 19 mai, huit jours après la sortie du confinement. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas.

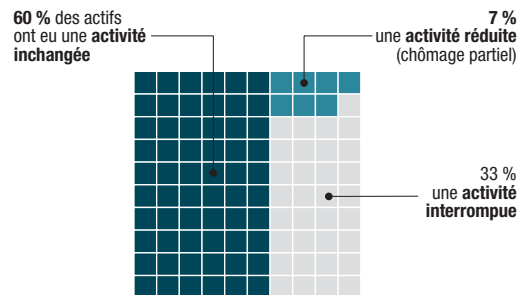
## QUESTIONS POSÉES SUR LE TRAVAIL DANS L'ENQUÊTE

- Depuis le début du confinement, quelles ont été vos situations professionnelles ?
- Vous avez déclaré être au chômage. L'êtes-vous à cause de la mise en place du confinement ?
- Pratiquiez-vous le télétravail avant le confinement ?
- Par rapport à ce que vous pouviez pratiquer avant le confinement, souhaiteriez-vous que votre temps de télétravail, une fois cette épidémie totalement passée, soit : augmenté/identique/diminué ?
- Souhaiteriez-vous, une fois cette épidémie totalement passée, pouvoir continuer à le pratiquer ?
- Une fois cette épidémie totalement passée, pensez-vous vous déplacer pour les activités professionnelles ?

## CONSULTATION ANACT (FRANCE)

Ces résultats s'accordent avec une consultation réalisée entre avril et mai par l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), qui témoigne que « 45 % souhaitent poursuivre le travail de chez eux de manière occasionnelle, 43 % de manière régulière et 12 % ne veulent pas continuer. L'enthousiasme n'est ni unanime ni sans limite, mais la majorité est clairement favorable ».

## Actifs occupés : quelles situations professionnelles pendant le confinement ?



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020  
Sources : Médiamétrie mai 2020, L'Institut Paris Region

## UN RECOURS MASSIF AU TÉLÉTRAVAIL PENDANT LE CONFINEMENT

En Île-de-France, la part de télétravailleurs parmi les actifs occupés a plus que doublé pendant le confinement, s'établissant à 39 %, alors qu'elle était de 18 % avant cette période. Les modalités d'application du travail à distance sont restées néanmoins variées, dans le sens où sa pratique n'était pas systématiquement à temps plein. Cette forme d'organisation du travail, quand elle a pu se mettre en place, a été exclusive pour les trois quarts des télétravailleurs (soit 29 % de l'ensemble des actifs en poste). Elle a été couplée dans 14 % des cas à du chômage partiel, à une présence sur site (7 %) ou à une prise de congés (7 %) (infographie ci-dessus).

Du fait des baisses d'activité, un tiers des télétravailleurs franciliens qui pratiquaient le télétravail avant le confinement n'a pas pu l'exercer. L'enquête montre ainsi que le travail à domicile pendant le confinement a fortement dépendu du secteur d'activité et de la position socioprofessionnelle. Si près de la moitié des professions intermédiaires et trois quarts des cadres ont travaillé depuis leur domicile pendant cette période, ce n'est le cas que chez 20 % des employés, 18 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et 3 % des ouvriers.

## LES ACTIFS AYANT QUITTÉ LA RÉGION ONT PLUS SOUVENT TÉLÉTRAVAILLÉ

Les actifs franciliens sont en grande majorité restés dans leur résidence principale (89 %) pendant le confinement. Ceux qui ont quitté leur domicile (beaucoup plus souvent des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, et un peu plus des cadres et étudiants) se sont généralement installés ailleurs en Île-de-France.

Les actifs confinés en dehors de leur domicile étaient proportionnellement plus nombreux à avoir pratiqué le télétravail avant (30 %) que ceux qui sont restés dans leur résidence principale (17 %). Cette expérience semble d'ailleurs avoir confirmé leur satisfaction pour ce mode de travail, 71 % d'entre eux souhaitant voir leur temps de télétravail augmenter à l'avenir, contre 55 % pour les autres.

## LE TÉLÉTRAVAIL MASSIVEMENT ADOPTÉ

La plupart des secteurs d'activité se sont convertis au télétravail, et notamment ceux qui étaient déjà adeptes de ce mode d'organisation, tels que les secteurs de l'information et de la communication (où près de la moitié des actifs avaient expérimenté le télétravail avant le confinement) ou encore les activités financières et d'assurance, dont 40 % des acteurs sont passés à ce mode d'organisation pour la grande majorité de leurs salariés (80 %). C'est également le cas pour les filières spécialisées, scientifiques et techniques (62 %).

Même dans les secteurs d'activité où le travail à distance paraît difficilement compatible, voire impossible, le télétravail a été mis en œuvre, hormis dans l'hôtellerie-restauration. Des secteurs où le télétravail n'était jusqu'alors que peu répandu comme celui des transports et de l'entreposage (5 % de télétravailleurs avant le confinement) et les secteurs à forte dominante publique (administration publique, enseignement et secteur socio-sanitaire, où seul un actif sur dix avait déjà expérimenté le télétravail) ont vu leur part de télétravailleurs multipliée par 3, voire jusqu'à 6 pour l'enseignement.

## UNE NOUVEAUTÉ POUR UN ACTIF SUR QUATRE

En Île-de-France, le télétravail a constitué une nouveauté pour 27 % des actifs, et plus particulièrement dans les activités où il était déjà pratiqué avant le confinement ou dans les emplois publics. Deux tiers des actifs de l'enseignement ont exercé, pour la première fois, leur métier en télétravail, la moitié dans le secteur de la finance et de l'assurance, 40 % dans les activités scientifiques et techniques, l'information et la communication, et 30 % dans les activités de services administratifs (infographie en double page).

En revanche, dans les secteurs nécessitant la présence physique des individus et qui ont perdu leurs clients (commerce, hébergement et restauration), mais aussi dans les secteurs qui n'étaient pas organisés pour télétravailler, l'usage du télétravail a été plus faible. Ce fut également le cas pour les indépendants (artisans, commerçants et professions libérales), qui ont moins télétravaillé qu'auparavant à la suite de la chute brutale de leur activité.

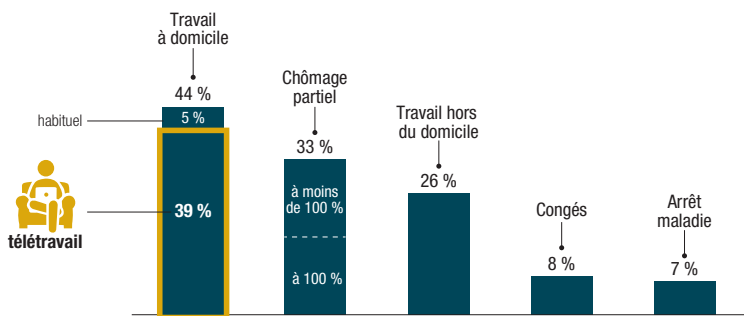
Sans aller jusqu'à affirmer des liens entre les caractéristiques socio-démographiques des actifs et leurs pratiques du télétravail durant le confinement, l'enquête montre néanmoins que le travail à distance a plus concerné les femmes (45 %, contre 34 % pour les hommes), alors qu'elles le pratiquaient un peu moins que les hommes auparavant (H = 20 % / F = 17 %). Les jeunes actifs ont également davantage télétravaillé, de même pour les cadres employés à temps plein. Ces derniers sont d'ailleurs les plus expérimentés en la matière, puisque 40 % d'entre eux télétravaillaient déjà avant le confinement. Enfin, c'est parmi les professions intermédiaires que la croissance de la pratique du télétravail a été la plus importante, passant de 14 % à 44 % pendant le confinement.



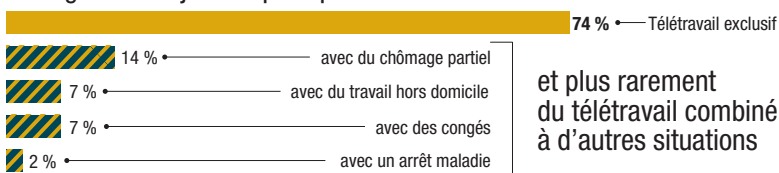
## 39 % DES ACTIFS FRANCIILIENS ONT EU **RECOURS AU TÉLÉTRAVAIL** PENDANT LE CONFINEMENT

### DES PRATIQUES DIFFÉRENCIÉES

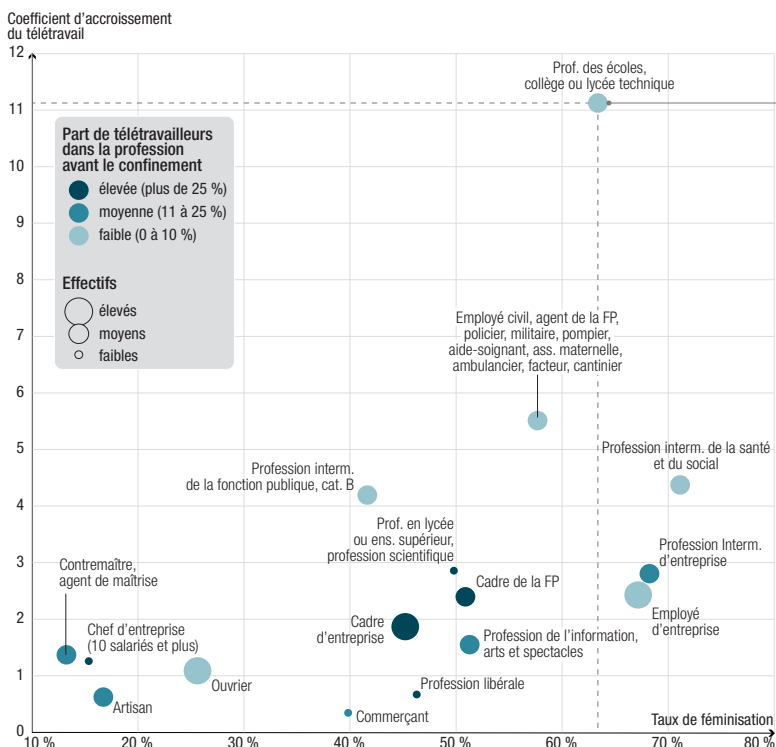
- Différentes situations de travail pendant le confinement (plusieurs réponses possibles)



- Parmi les télétravailleurs, la grande majorité a pratiqué le télétravail de manière exclusive

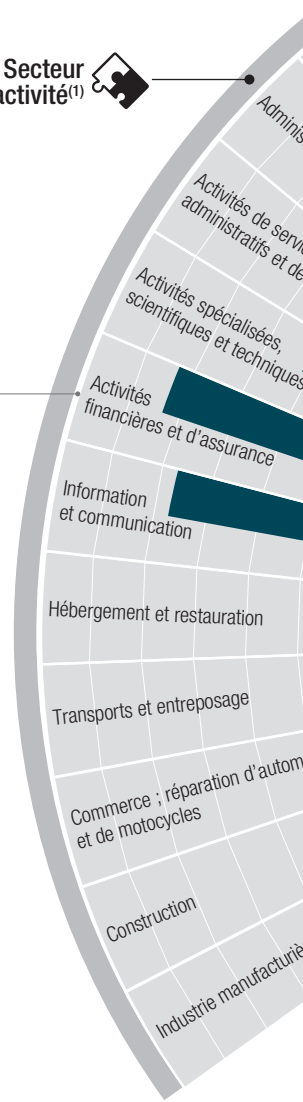


- Des professions inégalement impactées, en fonction de leur taux de féminisation et de leur pratique du télétravail avant le confinement

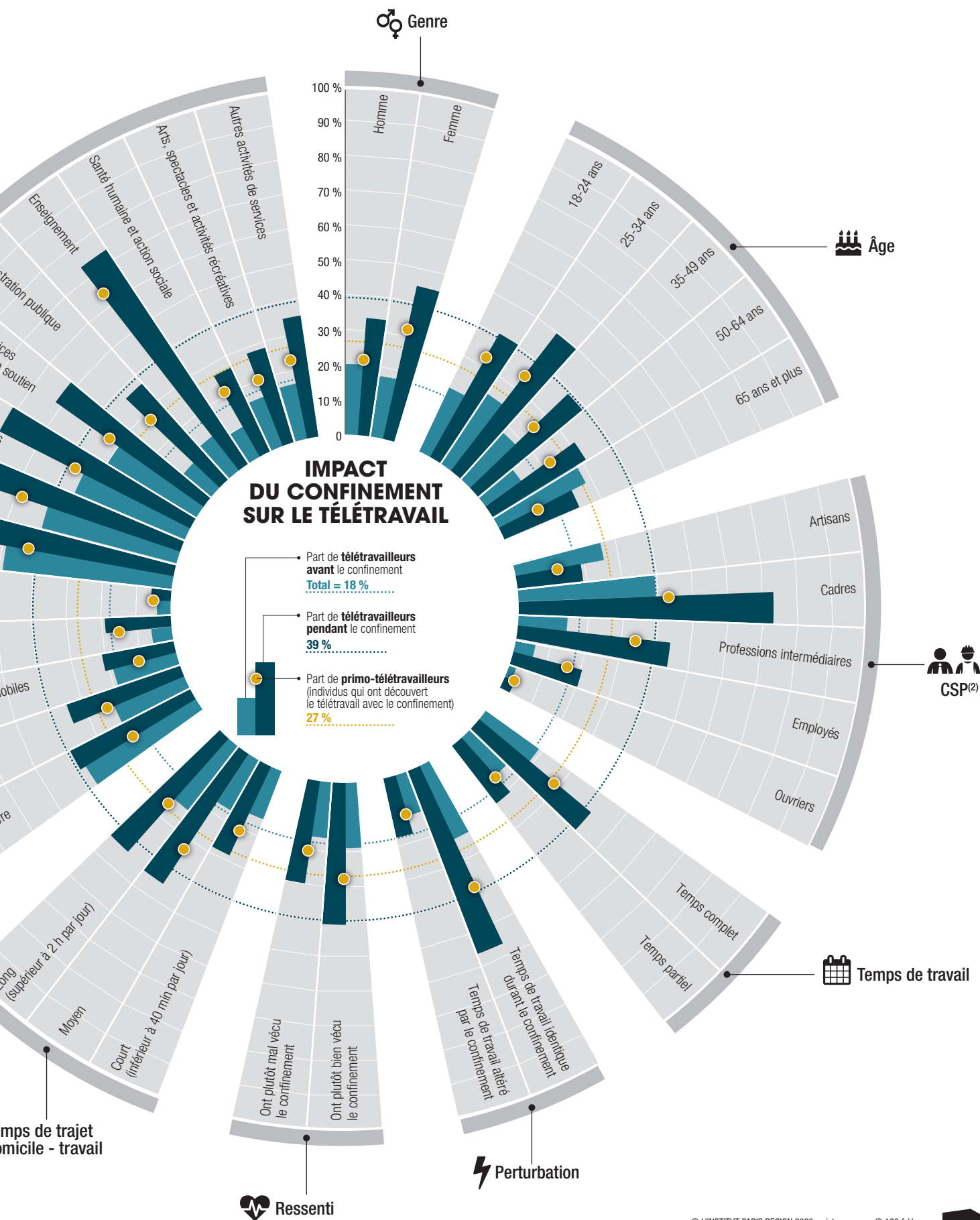


**Aide à la lecture :** Les « professeurs des écoles, collège ou lycée technique », profession féminine à 63 %, qui télétravaillaient peu avant le confinement (8 %), l'ont beaucoup pratiqué pendant. Le taux de télétravailleurs a été multiplié par 11,2 pendant le confinement.

Secteur d'activité<sup>(1)</sup>



1 : Les secteurs figurant sur le graphique représentés  
2 : Catégorie socioprofessionnelle



ent 93 % de l'échantillon.



### UNE PÉRIODE PLUTÔT BIEN VÉCUE ET FACILITÉE PAR DU TEMPS DISPONIBLE

Malgré des conditions de logement difficiles plus fréquentes que pour les autres Français, 88 % des actifs franciliens qui ont télétravaillé déclarent avoir bien vécu cette période (82 % pour ceux qui n'ont pas télétravaillé et 81 % pour les inactifs<sup>1</sup>).

Durant cette période particulière, trois personnes sur quatre considèrent avoir eu plus de temps depuis le début du confinement, qu'elles aient télétravaillé ou non, et que ce soit une nouveauté pour elles ou non (73 %). C'est évidemment moins le cas pour celles qui ont continué à travailler à l'extérieur (60 %).

Les télétravailleurs ont plus souvent profité de leur temps disponible pour chercher à améliorer leur situation professionnelle, suivre des cours en ligne, découvrir ou pratiquer des activités physiques, sportives ou artistiques, et se cultiver, contrairement aux autres travailleurs, qui l'ont plus souvent employé à s'occuper de leur famille et à se reposer. Néanmoins, concilier télétravail et éducation des enfants à la maison a été un vrai défi pour certains parents, et relativise ces résultats.

### UNE PRATIQUE LARGEMENT PLÉBISCITÉE

Les 18 % d'actifs qui télétravaillaient auparavant ont été interrogés sur leurs souhaits après le confinement. La quasi-totalité d'entre eux aspire à télétravailler autant (36 %) ou plus qu'avant le confinement (58 %). Cette tendance est plus marquée chez les femmes, qui plébiscitent beaucoup plus que les hommes un temps de télétravail augmenté (67,5 % contre 51 %). La différence est également notable entre les travailleurs à temps complet et ceux à temps partiel (60 % contre 46 %). Ce souhait de télétravail est aussi important chez les diplômés, qui disposent d'une grande autonomie dans l'exécution de leur travail. Pour autant, les artisans, ouvriers et employés aspirent à augmenter leur temps de télétravail davantage que les cadres, à qui cette pratique était plutôt réservée jusqu'alors. Les Franciliens sont d'autant plus enclins à télétravailler plus qu'avant (62 % vs 51 %) qu'ils ont travaillé à distance pendant la crise.

Par ailleurs, parmi les 27 % de travailleurs l'ayant découvert pendant le confinement, sept sur dix souhaitent poursuivre le télétravail une fois l'épidémie passée, avec toutefois une exception notable pour les enseignants interrogés, qui ne sont qu'un tiers à souhaiter continuer. Les 30 % opposés à la pratique du télétravail sont plutôt des individus en début ou fin de carrière, ainsi que des professions intermédiaires ou employés avec moins d'autonomie dans leur travail.

### TÉLÉTRAVAIL ET FÉMINISATION DES PROFESSIONS

Les professions qui télétravaillaient peu auparavant sont plutôt des professions genrées (où la proportion d'un genre est majoritaire par rapport

à l'autre). Concernant les professions à dominante masculine, c'est notamment le cas des ouvriers, avec seulement 3 % de télétravailleurs, et des professions intermédiaires de la fonction publique de catégorie B, avec un taux de 8 %. Pour les professions à dominante féminine se démarquent les agents de services de la fonction publique (2 %), les professions intermédiaires de la santé et du social (5 %), et les professeurs des écoles, des collèges ou des lycées techniques (8 %).

À l'inverse, les professions qui télétravaillaient le plus auparavant sont des professions fortement mixtes, comme les cadres d'entreprise (43 %), les cadres de la fonction publique (31 %) et les professions libérales (51 %). Les chefs d'entreprise, profession fortement genrée où les femmes sont très minoritaires, constituent toutefois une exception, puisqu'ils étaient plus d'un sur deux à télétravailler avant la crise (56 %).

Les professions qui ont vu leurs effectifs en télétravail s'amplifier fortement avec le confinement sont soit des professions mixtes du secteur public, qui télétravaillaient auparavant modérément et qui ont vu leur mission maintenue pendant le confinement (employés et professions intermédiaires de la fonction publique), soit des professions d'entreprises fortement féminisées (employés et professions intermédiaires d'entreprise, professions intermédiaires de la santé et du social, et enseignants des écoles et collèges).

Par ailleurs, l'enquête montre que les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré être au chômage à cause du confinement ou à avoir une activité réduite par le chômage partiel (9,3 % contre 5,6 %).

### UNE PRATIQUE QUI POURRAIT DÉSATURER LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

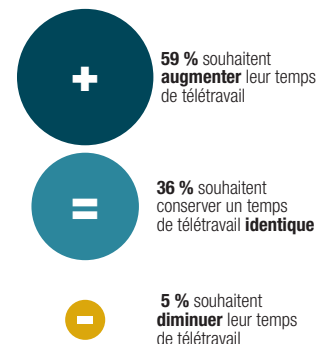
Au-delà de la période du confinement, l'essor du télétravail conséquemment à l'épidémie de Covid-19 aura un impact sur la mobilité des travailleurs au long cours. En réduisant le nombre de déplacements hebdomadaires entre leur domicile et leur lieu de travail, 39 % des télétravailleurs interrogés pensent se déplacer moins souvent pour leurs activités professionnelles après le confinement.

Ceux qui ont un temps de déplacement domicile-travail relativement court, c'est-à-dire inférieur à 40 minutes aller-retour, ont significativement moins télétravaillé (30 %) que ceux qui avaient des temps de parcours longs – supérieurs à 2 h – (43 %), qui sont plus souvent des hommes et des jeunes.

La distance domicile-travail est clairement un facteur qui favorise le travail à distance : les individus qui le pratiquaient avant le confinement ont un temps de déplacement moyen significativement plus long que ceux qui ne télétravaillaient pas avant (1 h 30 vs 1 h).

### Une pratique largement plébiscitée après le confinement

Les 18 % d'actifs qui pratiquaient déjà le télétravail ont été interrogés sur leurs souhaits après le confinement.



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020  
Sources : Médiamétrie mai 2020, L'Institut Paris Region

## UNE PARENTHÈSE OU UNE TRANSFORMATION PÉRENNE ?

Destiné à limiter le risque sanitaire de la Covid-19, le télétravail « contraint » pendant la période de confinement a accéléré de manière spectaculaire sa pratique, qui était jusque-là peu répandue. Trois mois après le début de la crise, il a cependant déjà beaucoup reculé, pour s'établir à 14 % des travailleurs franciliens selon une enquête réalisée cet été<sup>2</sup>, contrairement aux pays anglo-saxons, qui continuent à le pratiquer massivement<sup>3</sup>.

À l'heure d'un premier bilan, cette expérience a révélé les bienfaits du télétravail, qui a offert une meilleure articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, une amélioration considérable des conditions de vie des grands navetteurs, une fluidité des transports collectifs et routiers, ainsi qu'une transformation de l'organisation du travail des activités économiques. Néanmoins, les inconvénients du télétravail ne sont pas pour autant à éluder, de nouvelles difficultés étant apparues, aussi bien du côté des salariés que de celui des employeurs : isolement, décrochage, perte de repères, manque de motivation, difficultés de management... Cette période a révélé également des inégalités structurelles de conditions de travail et de conditions d'accès au télétravail (impossibilité pour certains métiers comme les « travailleurs clés », compétences numériques non acquises par tous, inégale mise à disposition des équipements...).

Enfin, l'accélération de la pratique du télétravail en Île-de-France, région capitale fortement tertiaisée, n'est pas sans conséquences sur les politiques publiques, qui doivent également évoluer pour tenir compte d'une nouvelle organisation, et permettre aux employeurs et à leur personnel d'en tirer des bénéfices. Au moment du bouclage de cette note, patronat et syndicats ont fixé un calendrier afin d'entamer des négociations vers un accord national interprofessionnel sur le télétravail. ■

Delphine Brajon, économiste  
département Économie (Vincent Gollain, directeur)

## UNE CRISE QUI AMPLIFIE LES INÉGALITÉS DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Les résultats de l'enquête présentés ici, qui révèlent des tendances globales, sont à relativiser tant les situations vécues pendant le confinement ont été diverses. N'oublions pas que celui-ci a aussi été un révélateur des inégalités, et notamment dans le travail : entre les entreprises qui ont pu maintenir une partie de leurs activités et celles qui se sont retrouvées brutalement à l'arrêt, entre les métiers exposés ou non, y compris au sein d'une même entreprise, entre les structures déjà dotées d'outils numériques facilitant le télétravail et celles qui ont dû improviser et s'adapter à cette nouveauté, et entre les sociétés qui pouvaient fournir de l'équipement à leurs employés et celles qui ont dû mettre à contribution le matériel personnel de leurs salariés.

Au-delà des considérations pratiques autour de l'organisation du télétravail dans les organisations, la période de confinement a montré qu'un télétravail parfois intensif, sur une longue période et dans un espace privé qui n'a pas été conçu pour cela peut créer des situations difficiles à vivre. Les contraintes familiales qui surviennent pendant le temps de travail habituel contribuent à la dispersion et à la fragmentation des tâches, notamment en présence d'enfants. La position sociale du ménage, le type de logement et la possibilité de travailler dans une pièce dédiée ou non ont également joué un rôle sur les conditions de vie et de travail.

Enfin, les perceptions individuelles ont joué elles aussi. La frontière entre sphère privée et professionnelle est devenue floue durant cette période pour certains salariés confrontés aux exigences de la continuité du travail dans des domaines comme les ressources humaines ou la gestion des systèmes informatiques, qui ont été fortement mobilisés. La perturbation du lien social dans ce moment particulier a pu mettre à mal l'équilibre psychologique des individus, à cause d'un sentiment d'isolement pour les personnes seules ou une forte surcharge pour les familles avec enfants, notamment monoparentales.

1. Ce point sera traité plus en détail dans la prochaine Note rapide sur l'enquête confinement.

2. Sondage Yougov réalisé les 8 et 9 juin 2020 auprès de 1 013 personnes.

3. Au Royaume-Uni, seuls 34 % des travailleurs (qui ont un emploi de bureau) sont de retour au moins un jour par semaine, d'après un sondage de Morgan Stanley. En France, la proportion atteint au contraire 83 %.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

### DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

### MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

### INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Pascale Guery

### MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

### FABRICATION

Sylvie Coulomb

### RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

### L'Institut Paris Region

15, rue Falguière  
75740 Paris cedex 15  
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X  
ISSN ressource en ligne  
2725-6839



institutparisregion.fr



## RESSOURCES

- Population & Société n° 579, Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français.
- Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (Covid-19). Effets positifs potentiels du télétravail sur la productivité à l'ère post-Covid-19 : quelles politiques publiques peuvent aider à leur concrétisation ?
- Dares, Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19.
- Ined, Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français.
- Anact, « Le monde du travail, à l'épreuve d'un coronavirus : analyses et réflexions », *La revue des conditions de travail* n° 10.

### Ressources en ligne de L'Institut Paris Region sur la Covid-19

[www.institutparisregion.fr/covid-19](http://www.institutparisregion.fr/covid-19)

